



## Remboursement prêt consommation

-----  
Par isjolo

Bonjour,

Avant ma séparation avec mon ex concubine, nous avons contracté un prêt à la consommation. Lors de notre séparation mon ex a voulu garder les fonds et s'est engagée à rembourser seule les échéances. Plus de 3 ans après, elle m'assigne en justice et me réclame la moitié des fonds.